

« Mineurs Non Accompagnés : Renforcement des 1^{er} accueils et mise à l'abri » Programme National Fonds Social Européen + 2021-2027

Le Fonds social européen + (FSE+) est un fonds structurel de l'Union européenne. Sa vocation principale est de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion.

En France, le FSE+ finance les projets au niveau national ou local des acteurs publics et/ou privés (État, collectivités locales, chambres consulaires, entreprises, associations, etc.) portant des projets au bénéfice des personnes les plus exposées à des difficultés d'insertion professionnelles et sociales.

Contexte : Cette action sociale de la compétence du Département est destinée aux jeunes mineurs étrangers isolés (MNA) arrivant sur le territoire de Haute-Loire, qui doivent bénéficier d'une prise en charge par les services du Conseil Départemental.

Description du projet : Pour faire face aux situations complexes de personnes jeunes, étrangères en situation de complet dénuement et assurer une prise en charge globale, améliorée de ce public, le Département de la Haute-Loire renforce son équipe dédiée aux Mineurs Non Accompagnés (MNA) ainsi que les modalités de leurs suivis.

Cela, afin de préparer dans les meilleures conditions l'intégration sociétale, sociale, pour que ces jeunes puissent, au terme de cette action, cheminer vers une intégration professionnelle. L'action conduite par une équipe dédiée et expérimentée comprend:

- L'accueil éducatif et hébergement sur un lieu dédié ;
- Le 1^{er} diagnostic et besoins prioritaires ;
- L'évaluation et suivis administratif et judiciaire ;
- La santé, bilan médical et suivis ;
- L'intégration sociale, cours de langue ;
- L'accompagnement à l'autonomie

Public cible : les mineurs étrangers isolés, arrivant sur le territoire du Département de la Haute-Loire, sans reconnaissance de statut de « MNA », et ceux arrivant d'autres départements (répartition nationale).

Service concerné : Service Aide Sociale à l'Enfance – Cellule MNA (Direction de la Vie Sociale – Direction Déléguée Enfance)

Dates : du 01/01/2023 au 31/12/2023

Budget de l'action : 505 603,24 €

Dont 303 375 € au titre du Fonds Social Européen +



Cofinancé par
l'Union européenne

Dossier de demande de cofinancement européen (FSE+) en cours, au jour de l'intégration de la présente fiche sur le site du Département de la Haute-Loire